

# ATTENTION SECURITE !



## HAUSSE IMPORTANTE DE L'ACCIDENTOLOGIE ROUTIERE

### LES FAITS

Sur les mois de janvier et février 2015, le SDIS a déjà enregistré 20 accidents contre 13 sur la même période en 2014.

### LES CONSEQUENCES

Tous ces accidents auraient pu avoir des conséquences humaines plus graves.

L'indisponibilité opérationnelle des véhicules est problématique.

Les conséquences financières ne sont pas neutres et peuvent entraîner des arbitrages au détriment d'autres équipements.

### LES REPERES

- Bilan 2014 : 115 accidents dont 73 en situation opérationnelle et 94 en responsabilité.
- Le plan pare-chocs.
- Le code de la route.

### RAPPEL SANTE SECURITE

Les trajets « appel BIP », comme les trajets non opérationnels, doivent se faire dans le respect absolu du code de la route.

La vigilance du conducteur et du chef d'agrès sont les clefs de la préservation de la sécurité et de la santé de tout l'équipage.

La vitesse lors d'un départ en intervention ne doit pas mettre en danger la vie des autres.



Lors des marches arrières, le guidage doit être systématique.

\* Photos d'une ambulance ayant subi un choc violent en février 2015 lors d'un départ en intervention (accident en responsabilité).